

FICHE : PPR Mouvements de terrain
24DDT20050013 – Marsac Razac Trélissac – PPR Mvta
(PPR Mvta : risque mouvements de terrain et argile encore dénommé, pour le risque argile, tassement différentiel)

État juridique du document PPRn : Approuvé
Date de la prescription du PPRn : 25 mai 2004
Date d'approbation du PPRn : 28 juillet 2006
Service chargé de la maîtrise d'œuvre du PPRn : DDT24
Le PPRn traite de plusieurs types de risque : NON
Code et nom du (ou des) risque(s) (nomenclature GASPAR) : 1200000 – Mouvement de terrain

Arrêté d'approbation : [Arrêté préfectoral d'approbation](#)
Rapport de présentation : [Rapport de présentation](#)
Règlement : [Règlement](#)
Plan du zonage réglementaire : [Plan du zonage réglementaire](#)

Commune concernée par le PPR :

MARSAC-SUR-L'ISLE : Mouvements de terrain et argile
RAZAC-SUR-L'ISLE : Mouvements de terrain
TRELISSAC : Mouvements de terrain

Données SIG Lambert 93 en téléchargement :

Au format Mapinfo : [En téléchargement](#)
Au format Shape : [En téléchargement](#)